

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 27 avril 2026**

Date de convocation : 22 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18 Procurations : 1 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : BARON Anne-Sophie, BERNA Sophie, BOURDA Francine, BOURUMEAU Pierre, CANTON Marc, CANTON Marion, CHARRET Olivier, CLAVARET Christian, DOURAU Jean-Marc, DOURROM Bernadette, LACOUÉ-CHAROT Damien, LARRUHAT Alexandre, LAUVAUX Michel, MONTIN Isabelle, PANATIER Corinne, PEAUDECERF-BADET Claire, SERRUT Roseline, TABONE FrédéricEXCUSÉE : VANHOOREN AudreyPROCURATION : VANHOOREN Audrey à Olivier CHARRETSecrétaire de séance : Isabelle MONTIN**DÉLIBÉRATION N° 2026-30 : Désignation des délégués au TE64**

Le Maire rappelle que la Commune est membre Territoire d'Energie des Pyrénées Atlantiques (TE64) et que les statuts de ce dernier prévoient qu'elle soit représentée au Comité syndical par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au Comité syndical du Territoire d'Energie des Pyrénées Atlantiques (TE64).

Le Maire donne lecture de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire. »

En application de ces dispositions, sont nommés, pour représenter la Commune au Comité syndical du Territoire d'Energie des Pyrénées Atlantiques (TE64) :

- Délégué titulaire : Monsieur Olivier CHARRET
- Délégué suppléant : Monsieur Alexandre LARRUHAT

Le Conseil Municipal prend acte de ces nominations.

VOTE	POUR	19
	CONTRE	
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme

Le Maire

